



Comment puis-je m'informer sur mon orientation ?

publié le 09/01/2020

Par Eva et Margaux

Descriptif :

Afin de s'informer sur son orientation, de nombreuses ressources sont mises à la disposition des élèves

Le site [Onisep.fr](https://onisep.fr) : L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est un opérateur de l'État qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les formations et les métiers. Il propose aussi des services aux élèves, aux parents et aux équipes éducatives.

Le Kiosque Onisep du CDI : L'Onisep met à disposition un bouquet de productions imprimées, de ressources numériques, de services et d'une proposition d'aménagement du kiosque au CDI permettant la complémentarité entre les publications et les ressources numériques.

Madame Jean-Baptiste, Psy-En du collège : Les psychologues de l'Éducation nationale sont au sein des écoles un maillon indispensable du suivi et de l'accompagnement des élèves en difficulté et/ou en situation de handicap. Ils aident à construire le projet d'orientation des élèves. Madame Jean-Baptiste est présente au collège les jeudis en semaine B

Le CIO (Centre d'Informations & d'Orientation) de Niort : le CIO peut vous informer sur informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers, Pour consulter les horaires d'ouverture, [cliquer ici](#)

